UCLouvain

lfirm2208

2026

Régulation des entreprises et développement durable

5.00 crédits	30.0 h	Q1

Enseignants	Cobbaut Elliot ;Gollier Jean-Marc ;Henet Cédric ;Wolff Sébastien ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le cours aborde des thématiques actuelles liés à l'intégration d'impératifs de développement durable dans les différentes disciplines du droit de l'entreprise (droit économique, droit fiscal, droit financier, droit social). En droit économique et social, les changements affectent tant la gouvernance interne des entreprises, que leurs obligations à l'égard des *stakeholders* (travailleurs, consommateurs, investisseurs) , notamment en matière de transparence et reporting financier et environnemental. En ce qui concerne la fiscalité, ces évolutions concernent à la fois la modification d'impôts existants (impôts sur les revenus, la TVA et les accises), mais aussi l'instauration de nouveaux impôts environnementaux, comme la taxe carbone. Une attention particulière est portée à l'impact de ces évolutions sur la situation des entreprises, tant comme contribuables que comme percepteurs de l'impôt
Acquis d'apprentissage	**A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :** 1 **Approfondir** Mobiliser et enrichir avec esprit critique les savoirs et compétences acquis au terme du programme de bachelier en droit. **1.1** . Mobiliser et enrichir avec esprit critique les savoirs et compétences acquis au terme du programme de bachelier en droit, dans une perspective à la fois interdisciplinaire, comparative et professionnelle.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation porte, d'une part, sur la participation des étudiants en séances. Un bonus de 1 ou 2 points sera attribuée à l'étudiant en fonction de ces prestations réalisées hors session. D'autre part, la compréhension et les acquis des étudiants seront évalués lors d'un examen oral en session.
Méthodes d'enseignement	La méthode d'enseignement est interactive. Les étudiants devront, par groupes, préparer une question particulière pour chaque séance ce qui aidera les autres étudiants à participer activement au cours.
Contenu	Les thèmes sont choisis par l'équipe enseignante, en tenant compte également de l'actualité. En 2026-2027, seront principalement abordées les thématiques suivantes : · Contexte historique, social et scientifique et définition des notions de développement durable et RSE · Principales sources (nationales, internationales, scientifiques, juridiques (*soft law* / *hard law* / *best practices*)) · Régulation des entreprises, développement durable et globalisation · Responsabilité de l'entreprise en matière de durabilité · Lanceurs d'alerte · Devoir de vigilance des entreprises (« due diligence ») · Comptabilité environnementale et rapport de durabilité · Accords de protection des investissementset de libre-échange · Développement durable, RSE et planification fiscale · Fiscalité environnementale · Justice climatique, environnementale, relative aux droits de l'homme, aux droits des peuples autochtones, au droit de la nature et aux droits sociaux
Faculté ou entité en charge:	BUDR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en droit	DROI2M	5		🔍